

du territoire au terrain

## Compostage de proximité: de plus en plus d'adeptes / p.7

parole à **matali crasset et Jean-Sébastien Tronchon / p.2** actualités **Tous acteurs du Grand défi / p.3** grand angle **Le Syctom poursuit sa stratégie de décarbonation / p.4-5** en direct des installations **L'Étoile Verte commence à se dessiner / p.6** innovation **Un contrôle renforcé des émissions de dioxines / p.8**

# matali crasset et Jean-Sébastien Tronchon

LE 4 JUIN DERNIER SE CLÔTURAIT L'ÉDITION 2019 DU CONCOURS DESIGN ZÉRO DÉCHET PORTANT SUR LES SOLUTIONS POUR MIEUX GÉRER ET PRÉVENIR LES DÉCHETS ISSUS DES ARTICLES DE SPORT, DE JARDINAGE/BRICOLAGE OU JOUETS. SYCTOM MAG A INTERROGÉ MATALI CRASSET, DESIGNER RENOMMÉE ET MARRAINE DE CETTE 7<sup>E</sup> ÉDITION, ET JEAN-SÉBASTIEN TRONCHON, LEADER PROJET SUR LA FIN DE VIE DES PRODUITS À DÉCATHLON, PARTENAIRE DE CETTE ÉDITION. TOUS DEUX NOUS LIVRENT LEUR VISION DU CONCOURS ET DU RÔLE DES DESIGNERS.



“Les jeunes designers nous inspirent et nous bousculent”



**Pourquoi avoir souhaité vous engager dans le concours DZD et quel a été votre rôle ?**

**matali crasset :** Ce concours rejoint la démarche que j'ai choisie : il y a un an, j'ai décidé que chacun de mes projets devrait sensibiliser aux enjeux environnementaux, climatiques et sociétaux qui nous font face. Je voulais aussi voir si les étudiants en fin de cursus et les jeunes designers abordaient l'écoconception en professionnels. En tant que "marraine", je n'ai pas souhaité imposer mes points de vue ; mais j'ai invité le jury à donner la priorité à des projets engagés.

**Jean-Sébastien Tronchon :** À Décathlon, où nous concevons nos propres produits, nous avons compris la nécessité d'intégrer désormais la question de la fin de vie des objets dès leur conception. C'est la première fois que des acteurs de la grande distribution sont partenaires du concours, et nous en sommes fiers. À travers le concours, nous pouvons montrer qu'il est possible de produire autrement. Mais nous avons encore des progrès à faire, et l'événement permet d'apporter à nos équipes des sources d'inspiration.

**Quel regard portez-vous sur le palmarès dévoilé le 4 juin dernier ?**

**mc :** Il reflète la diversité des projets, tantôt pragmatiques, tantôt plus prospectifs. J'ai particulièrement apprécié “*Bienvenue chez nous*” un espace de rangement d'outils à installer sur la clôture entre voisins, qui invite au partage et touche à la question de la propriété privée. Certes, il est un peu utopique mais ce qu'il propose est important et, comme tous les projets, il sera prototypé.

Le ballon de foot 100 % recyclable, lui, est un objet industriel qui peut facilement toucher une cible large.

**JS-T :** En effet, les ballons actuels sont souvent formés de plusieurs composants non séparables. “*Air Zéro*” est novateur : sans air, il est formé d'un seul matériau recyclable (produit mono-matière). Plus globalement, j'ai été agréablement surpris par l'imagination des étudiants. Ils nous proposent de nouvelles manières de voir les choses en prenant en compte la totalité des étapes, de la conception à l'usage jusqu'au recyclage.

**En quoi les lauréats 2019 sont-ils représentatifs de la génération des designers de demain ?**

**mc :** Chez tous les participants, j'ai senti une prise de conscience de l'urgence et une bonne connaissance des enjeux. Ils ont une position pragmatique. J'encourage les jeunes à ne pas seulement se plier aux contraintes réglementaires et chercher l'esthétique, mais à “faire du bien” à leur environnement, introduire du plaisir et, surtout, prendre des risques. Les designers ont un rôle à jouer : chaque projet peut aider à changer les logiques.

**JS-T :** Ce qu'ils expriment à travers leurs projets, ce sont leurs idées et ce qu'ils vivent. Cela nous surprend, nous secoue et nous bouscule. Leur inventivité et leur bon sens viennent chatouiller nos habitudes. De plus en plus, les designers vont nous inspirer, écrire de nouvelles histoires, nous encourageant à faire autrement pour forger une nouvelle culture de conception non génératrice de déchet.

## Les lauréats du concours

Le 1<sup>er</sup> prix est remporté par « *Air Zéro* », un ballon de foot 100% recyclable développé par Tanguy Delaunay-Belleville du Lycée Alain-Colas (Nevers). Le 2<sup>e</sup> prix est décerné à « *Bienvenue chez nous* », un dispositif permettant de partager des outils entre voisins porté par Jonathan Denuit de Strate (Sèvres). « *Olli Smart* », un projet de valorisation des sangles de chambre à air usagées, développé par Camille Gauin, Loïs Montigny et Aude Sourdes de Créasud - École de Condé (Bordeaux) obtient le 3<sup>e</sup> prix. « *Jouer à la plage* », un service de location et de consigne de jeux de plage éco-responsables, pensée par Misia Moreau et Ambre Leclercq de l'ENSAAMA Olivier de Serres (Paris), décroche le prix spécial du Syctom. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 4 juin dernier au Comptoir Général à Paris 10<sup>e</sup>.



## Comité syndical

Lors de la séance du comité syndical, le 3 avril 2019, Pascal Reisser (adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre) a été élu membre représentant du T12 Grand-Orly Seine Bièvre en remplacement de Monique Raffaelli. Ibrahima Konate a été élu membre suppléant du territoire.



## Rapport d'activité 2018 du Syctom

Parution fin juin, suite à l'approbation du comité syndical le 27 juin 2019.

## En ligne

La nouvelle carte des structures du réemploi (ressourceries, recycleries, ateliers vélo et communauté Emmaüs) est en ligne sur le site du Syctom.

## Déchèteries

Le règlement intérieur et les horaires d'ouverture des déchèteries fixes des Hauts-de-Seine ont évolué pour améliorer le service aux usagers. Elles sont maintenant ouvertes plus longtemps et les jours fériés. Tél. : 0977 431 003 (numéro non surtaxé)

### agenda

#### Réunions du comité syndical

**27 juin** à 9h30, Conseil régional d'Île-de-France Hémicycle 57 rue de Babylone Paris 7<sup>e</sup>  
Avec notamment à l'ordre du jour, le compte administratif

**26 septembre** à 9h30 à l'Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau Paris 4<sup>e</sup>

#### Réunion du Bureau

**3 octobre** à 9h30 à l'Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau Paris 4<sup>e</sup>

**Inauguration du centre de tri à Paris XVII**  
**6 juin**

#### Réunion des syndicats de traitement

**1<sup>er</sup> juillet** à 11h, Hôtel InterContinental 64 av. Monceau Paris 16<sup>e</sup>



## RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

# Tous acteurs du Grand défi

Le Syctom a impulsé en début d'année une démarche collective inédite, avec des objectifs ambitieux pour réduire les déchets et mieux trier. Le point sur ce Grand défi.



Réduire le volume des déchets, améliorer le tri à la source des emballages et biodéchets et atteindre le « zéro déchet enfoui » en 2025, tels sont les objectifs visés par le Syctom et formalisés par la législation nationale et européenne. Ces objectifs, ambitieux, sont aussi contraints en raison de la pression démographique et de la densité urbaine de son territoire. Pour relever ce Grand défi, le syndicat a invité toutes les parties prenantes - collectivités, associations, citoyens et entreprises - à participer à une réflexion collective pour co-construire un plan d'actions.

### BRAINSTORMING COLLECTIF

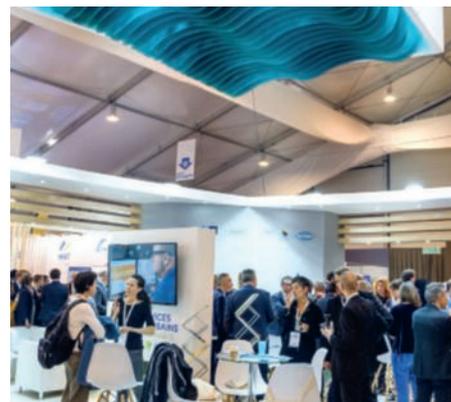
Depuis mi-mars, près de 200 personnes ont participé à des sessions de travail selon la méthode collaborative « PAT-Miroir® », afin

d'identifier les réalités et attentes de chacun. « Nous voulons, au-delà des divergences, co-construire des pistes sérieuses, cohérentes et équilibrées financièrement », explique Jacques Gautier, président du Syctom. A l'issue de cette émulation, il s'agira de sélectionner ensemble les propositions à mettre en œuvre, pour que chaque acteur s'engage à les appliquer. » Un plan d'actions partagé sera soumis au comité syndical le 27 juin, avant sa déclinaison concrète.

Cette dynamique collective confirme le rôle de coordinateur du Syctom souhaité par le Préfet de Région, qui souligne la « responsabilité collective d'engager les moyens nécessaires pour atteindre de meilleurs taux de réduction des déchets et de recyclage ».



Conférence de lancement de l'appel à projets « Solidarité déchets », le 15 mars à la maison du Cambodge de la Cité internationale universitaire de Paris.



Participation du Syctom au Salon des Maires d'Île-de-France sur un stand commun aux Services publics du Grand Paris du 16 au 18 avril.

## RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

# Le Syctom poursuit sa stratégie de décarbonation

S'INSCRIVANT DANS LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE, LE SYCTOM EST FORTEMENT IMPLIQUÉ DANS LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE. IL MULTIPLIE SES ACTIONS AFIN DE SE RAPPROCHER DE LA NEUTRALITÉ CARBONE, DANS DES DÉLAIS CONTRAINTS.

Parvenir à "zéro émission nette de CO<sub>2</sub>" d'ici 2050 : c'est l'objectif national posé par le Plan Climat, en juillet 2017. Atteindre la neutralité carbone est un défi nécessaire et qui concerne tous les acteurs. Le secteur du traitement des déchets contribue à hauteur de 4 % aux émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) - principalement à cause de la mauvaise gestion des déchets dans les décharges. L'objectif national, pour l'activité "déchets", est de réduire de 38 % les émissions en 2033 par rapport à 2015, puis de 66 % d'ici 2050.

## LIMITER LES GES, EN AMONT COMME EN AVAL

Comment atteindre ce cap ambitieux dans des délais contraints ? Le Syctom réfléchit au sujet depuis plusieurs années, et entend mettre fin à l'enfouissement - qui représente la part la plus importante des émissions - à horizon 2025. Engagé dans une démarche d'efficacité énergétique, il s'efforce d'optimiser les performances et rendements de ses unités de valorisation énergétique (UVE). Les actions pour la prévention des déchets et le renforcement du geste de tri participent aussi à réduire au maximum l'impact des déchets sur l'environnement. Lors de la COP21 à Paris, en 2015, il a porté la question de la contribution des acteurs du déchet au changement climatique sur le devant de la scène, et présenté son premier bilan GES.

Et depuis 2014, le Syctom dresse chaque année son bilan carbone<sup>®</sup>. Il s'est ainsi doté d'un outil de pilotage afin de disposer de données chiffrées fiables. L'objectif est de pouvoir analyser finement ses émissions annuelles de GES, selon la méthodologie définie par l'Ademe, qui répond aux critères internationaux. L'impact de différents scénarii sur le Bilan Carbone<sup>®</sup> peut ainsi être étudié, et la question de l'achat de crédits carbone, pour les émissions ne pouvant être réduites, évaluée. Le bilan 2017 (*voir infographie*) et les calculs prospectifs réalisés à horizons 2025 et 2031 montrent que les émissions évitées contrebalancent les émissions directes. « *Les résultats du bilan montrent que nos orientations vont dans le sens de la neutralité carbone : la stratégie de gestion des déchets du Syctom pour la période 2017-2030 est climato-compatible* » précise Pierre Hirtzberger, directeur général des services techniques du Syctom.

## INNOVATION, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'engagement vers la décarbonation se concrétise aussi par des projets de recherche et de développement. À Saint-Ouen-sur-Seine, le futur centre de valorisation énergétique aura des performances énergétiques optimisées et ses émissions en carbone seront limitées. Le Syctom finance en effet un programme international de R&D pour capter le CO<sub>2</sub> dans les fumées d'incinération et produire des biomatériaux grâce à des micro-algues.

Après le pilote expérimental, des tests grandeur nature valideront un déploiement industriel à grande échelle.

Dans le centre à Romainville/Bobigny, les ordures ménagères résiduelles (OMr) feront l'objet d'un procédé de séchage naturel pour réduire leur volume et permettre un stockage tampon afin d'optimiser la logistique urbaine et l'utilisation des capacités de valorisation énergétique. Le site accueillera un centre de transit de biodéchets, et la majorité des déchets seront acheminés par voie d'eau (quatre fois moins énergivore que la route). Grâce à un partenariat d'innovation avec le SIAAP, un projet de cométhanisation de boues d'épuration des eaux usées et de la fraction organique issue des OMr se précise également, avec pour objectifs une valorisation énergétique optimisée et la limitation des GES.

Mais ces initiatives nécessaires ne doivent pas faire oublier que les déchets sont l'affaire de tous : metteurs sur le marché, producteurs de déchets, consommateurs. « *Pour relever le défi climatique, le Syctom s'engage activement, mais chacun doit aussi, à son niveau, faire évoluer ses comportements pour prévenir et réduire les déchets* », conclut Pierre Hirtzberger. Car la première des priorités, c'est bien sûr de diminuer à la source la quantité de déchets produits.

## Gaz à effet de serre : de quoi parle-t-on ?

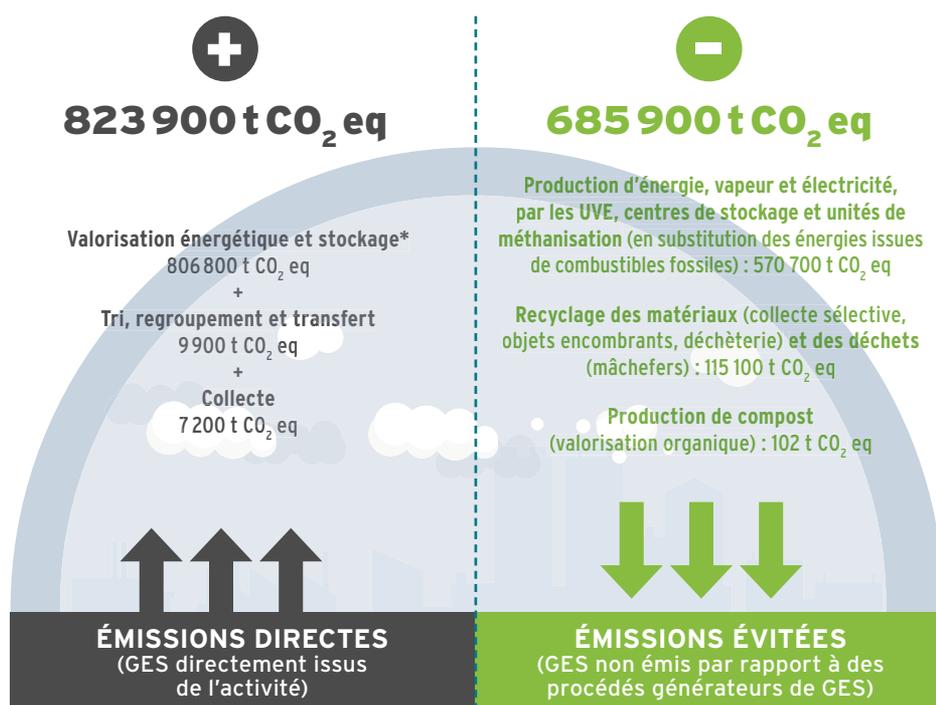


Les GES rejetés dans l'atmosphère du fait de l'activité humaine sont principalement le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O). Ces gaz sont naturellement présents dans l'atmosphère, même en l'absence d'activité humaine, mais à des taux nettement inférieurs. Tous contribuent, en modifiant la composition chimique de l'enveloppe gazeuse qui entoure notre planète, à augmenter la température à la surface de la Terre, et donc sur le long terme, au changement climatique.

Les émissions de GES sont calculées pour CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O et exprimées en équivalent carbone (t CO<sub>2</sub> eq). C'est en effet souvent le CO<sub>2</sub>, l'un des gaz dotés du plus fort pouvoir de réchauffement, qui sert de référence et de base aux calculs. Lorsque l'équilibre entre les GES émis et ceux évités et extraits de l'atmosphère grâce à différentes méthodes d'absorption et de stockage de CO<sub>2</sub> est égal à zéro, on parle alors de neutralité carbone.

## BILAN CARBONE® DES INSTALLATIONS DU SYCTOM EN 2017

Ce bilan carbone® prend en compte les GES émis sur la totalité du circuit des déchets, de la collecte jusqu'à l'exutoire (UVE, centre de stockage, plateforme de compostage, unité de méthanisation ou filière de recyclage). Il tient également compte des émissions liées au transport et au fonctionnement des sites, ainsi que celles liées au traitement et à la valorisation des sous-produits et des matières premières secondaires. Pour la combustion, conformément à la méthodologie internationale, les déchets biodégradables ne sont pas comptés, le CO<sub>2</sub> issu des biodéchets entrant dans le cycle naturel du carbone.



**Les émissions évitées, ou "émissions négatives", compensent en quasi-totalité les émissions directes**

\* Les déchets ultimes, dont on a extrait la part valorisable ou qui ne peuvent être valorisés, sont traités dans des centres de stockage. La fermentation dans un milieu sans oxygène de la matière organique contenue dans ces déchets entraîne l'émission de méthane, au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>. C'est pourquoi le Syctom s'est engagé à mettre fin à l'enfouissement en 2025 sur son territoire.

### RÉPARTITION DES SECTEURS AU NIVEAU NATIONAL (AGRICULTURE, TRANSPORTS, INDUSTRIE ETC.)



Source : ministère de la Transition écologique et solidaire, 2016

### 3 questions à

**Céline Gueguen**

EXPERTE DÉCHETS AU CENTRE INTERPROFESSIONNEL TECHNIQUE D'ÉTUDES DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (CITEPA)



**CITEPA**

**Les émissions mondiales de GES ont augmenté de près de 55 % entre 1990 et 2016**

**Quelle est la tendance mondiale en matière d'émission de gaz à effet de serre (GES) et comment se positionne la France dans ce contexte ?**

**Céline Gueguen** Les émissions mondiales de GES liées à l'activité humaine (utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie) ont atteint plus de 53 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> en 2016, dont plus des 2/3 sont du CO<sub>2</sub>. Si le traitement des déchets (en particulier le stockage) et des eaux usées est la 3<sup>e</sup> source de méthane (CH<sub>4</sub>) au niveau mondial, après l'agriculture et la production de gaz naturel, il contribue de façon marginale aux émissions des autres GES. Les émissions mondiales de GES ont augmenté de près de 55 % entre 1990 et 2016 avec des évolutions contrastées selon les pays. En 2016, la France - dont les émissions par habitant se situent légèrement au-dessus de la moyenne mondiale - contribuait à moins de 1 % des émissions mondiales de GES et à environ 10 % des émissions européennes.

**Quels sont les principaux secteurs émetteurs et ceux où, au contraire, le taux de GES émis décroît ?**

**C. G.** Selon le rapport SECTEN (SECTeurs économiques et Energie), les principaux secteurs en France contribuant aux émissions de GES en 2017 sont : transports (29 %), résidentiel/tertiaire (20 %), agriculture/sylviculture (19 %) et industrie manufacturière (18 %). Mise à part une hausse pour les transports (+11 %), les émissions de GES de tous les secteurs ont diminué depuis 1990, en particulier dans l'industrie manufacturière (-44 %) et la transformation d'énergie (-36 %).

**Quelle est la contribution du secteur des déchets en particulier, et la tendance observée ?**

**C. G.** En 2017, le secteur du traitement centralisé des déchets correspond à 3,3 % des émissions de GES de la France métropolitaine. Il connaît une tendance à la baisse (-9 % entre 1990 et 2017) malgré un niveau maximum observé au début des années 2000 (3,8 % des émissions nationales). Ces émissions sont essentiellement liées aux émissions de méthane issues des installations de stockage des déchets. Il faut cependant noter que celles issues de l'activité des usines d'incinération de déchets avec récupération d'énergie sont rapportées dans le secteur de la transformation de l'énergie qui contribue à 11 %.

1/ Sur la base des données EDGAR (The Emissions Database for Global Atmospheric Research) du centre commun de recherche de la Commission européenne (JRC)

2/ Rapport SECTEN 2019, à venir

SAINT-OUEN-SUR-SEINE

# L'Étoile Verte commence à se dessiner

DEPUIS UN AN, LE CENTRE À SAINT-OUEN-SUR-SEINE EST LE THÉÂTRE D'UN VASTE CHANTIER QUI VA DONNER NAISSANCE À L'ÉTOILE VERTE : UN SITE MODERNISÉ, AUX PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES RENFORCÉES. LE POINT SUR LES TRAVAUX.

C'est un chantier exceptionnel qui est mené dans le centre de valorisation énergétique à Saint-Ouen-sur-Seine depuis un an : il s'agit de moderniser l'installation, tout en maintenant son activité pendant la quasi-totalité des travaux afin d'assurer la continuité du service public auprès d'un bassin versant comptant 1,7 million d'habitants.

## TROIS CHANTIERS SIMULTANÉS

Sur le terrain, ouvriers et intervenants s'activent en permanence pour mener simultanément les trois volets du projet : le passage au traitement sec des fumées issues de la combustion des déchets, le remplacement des procédés de traitement des effluents industriels et les travaux d'intégration urbaine et paysagère du centre dans l'éco-quartier des Docks.

Le volet "traitement sec des fumées", lancé l'été dernier, est le plus avancé. Il permettra d'améliorer encore la captation des polluants issus de la combustion des ordures ménagères et une forte réduction du panache de vapeur en sortie de cheminée. Les nouveaux équipements ont été installés, les travaux d'adaptation réalisés et des conduits de cheminée remplacés sur une première ligne de traitement avec un redémarrage prévu en juin. Suivront ensuite les opérations sur les autres lignes, en 2020 et 2021. Autre volet du chantier : le renouvellement du traitement des effluents industriels, garantissant le respect des nouvelles normes de rejet au réseau d'assainissement. Sur ce point, l'ensemble des travaux devrait être achevé au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.



## CHARGEMENT AUTOMATIQUE DES MÂCHEFERS

Enfin, le dernier volet : les travaux d'intégration architecturale et paysagère. "C'est dans le parc à mâchefers que les travaux d'intégration urbaine ont concrètement commencé. En novembre 2018, l'ancien bâtiment a été déconstruit. Il sera remplacé, en 2020, par une nouvelle enveloppe équipée d'une membrane photovoltaïque et d'une grande jardinière plantée. À terme, une passerelle de 150m de long entre le centre et la Seine, équipée de convoyeurs (tapis roulants mécaniques), permettra le chargement automatique des

mâchefers dans les péniches", explique Audrey Huré, chef de projet. Rue Ardoin, un nouveau bâtiment accueillera des bureaux disponibles à la location et les circulations de camions-bennes seront revues avec un nouvel accès côté Seine pour limiter les nuisances.

L'Étoile Verte sera finalisée au terme de quatre ans de remodelage. En attendant 2022, les ouvriers sont sur le pont pour faire naître un centre nouvelle génération.

En savoir + [projet-saintouen.syctom.fr](http://projet-saintouen.syctom.fr)

ISSÉANE

# Projet de transformation de l'unité de tri

**Le Syctom a lancé le marché public pour la mutation du centre de tri d'Isséane en centre de transfert pour les biodéchets et la collecte sélective.**

Dans le cadre de l'obligation de généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025 pour tous les producteurs de déchets, le centre de tri d'Isséane va se transformer en centre de transfert pour les déchets alimentaires et la collecte sélective d'embal-

lages et papiers. Les déchets valorisables de l'ouest du territoire du Syctom y seront réceptionnés avant d'être acheminés vers d'autres centres de tri ou traitement. Si la ligne de tri des encombrants a été démantelée en 2017, l'activité liée aux collectes sélectives prendra fin en septembre 2020.

Le Comité syndical a précisé les termes du marché public pour le futur centre. D'un montant de 20,6 M€ HT<sup>1</sup>, il comprendra, sur une

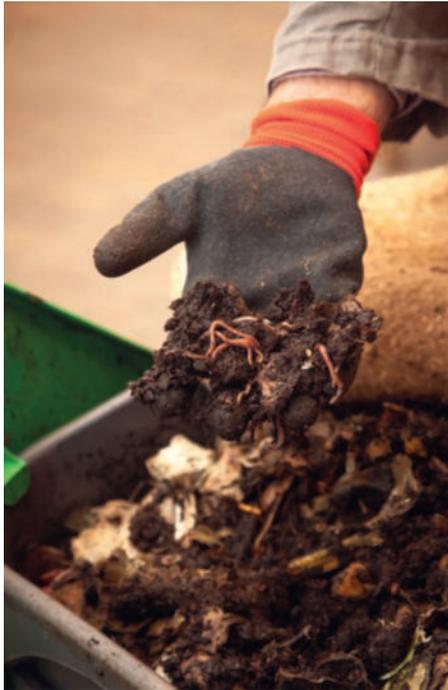
durée de huit ans, les études et travaux (démantèlement des équipements existants, installation des nouveaux), l'exploitation et la maintenance du site, mais aussi la poursuite, pendant le chantier, de la réception de la collecte sélective du bassin versant. Ouverte en janvier, la procédure sera close cet été et les candidats retenus seront connus en octobre.

<sup>1</sup> Hors taxe générale sur les activités polluantes (TGAP)

## COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

## De plus en plus d'adeptes

PRÈS DE 203 300 PERSONNES PRATIQUENT AUJOURD'HUI LE COMPOSTAGE SUR LE TERRITOIRE DU SYCTOM. UN SUCCÈS GRANDISSANT QUI CONTRIBUE À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS MÉNAGERS.



En 2011, le Syctom lançait un dispositif pour accompagner les collectivités, via des moyens humains et techniques, dans la mise en œuvre d'actions de compostage domestique. Depuis, 60 000 équipements ont été installés sur son territoire. Un chiffre qui reflète l'intérêt croissant pour cette pratique : « *les particuliers se montrent intéressés par le sujet et trouvent de plus en plus anormal de devoir jeter des biodéchets dans la poubelle des ordures ménagères* », note Jean-Jacques Fasquel, maître-composteur et consultant-formateur en prévention des déchets. Ainsi, en 2017, 14 700 tonnes de biodéchets ont été détournées grâce au com-

postage de proximité. Auparavant majoritaire en habitat individuel, la pratique se diversifie avec un essor du compostage en habitat collectif et un engouement pour le lombricomposteur individuel.

**PRÉVENIR, SENSIBILISER ET FORMER**

Lors de la Semaine nationale du compost, le 2 avril 2019, le Syctom a présenté un bilan de ses actions au Forum sur le compostage à la Maison des acteurs du Paris durable. Son plan d'accompagnement a permis de former sur le terrain 500 relais locaux (particuliers, agents de collectivités, associations, bailleurs, enseignants) et mettre à dis-

position des maîtres-composteurs pour lancer et suivre des sites de compostage partagé.

Afin de sensibiliser le grand public, il a conçu un « kit à composter » avec flyer, guide pratique du compostage et affiches. En complément, un site web dédié [www.jecomposteenville.fr](http://www.jecomposteenville.fr) s'adresse à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au sujet avec des conseils pour débutants ou initiés, actualités, reportages...

Sans oublier, bien sûr, les plus jeunes qui peuvent s'initier grâce au site de Tom ([sitetom.syctom-paris.fr](http://sitetom.syctom-paris.fr)) et au jeu en ligne « Aide Tom à devenir le roi du compost ».

## DÉCHETS ALIMENTAIRES

## Une expérimentation qui gagne du terrain

Depuis 2017, le Syctom a lancé sur son territoire une expérimentation du tri des déchets alimentaires avec un dispositif d'accompagnement des collectivités adhérentes qui inclut la collecte. En 2018, près de 5 000 tonnes de déchets ont ainsi été collectées puis valorisées en biogaz et transformées en engrais naturel. Aujourd'hui, 10 territoires sont désormais engagés, avec une collecte sur les marchés (52%), la restauration collective (32%) et auprès des ménages (16%).

Avec une équipe d'éco-animateurs, le Syctom forme et sensibilise les différents publics à ce nouveau geste

de tri. Un site web dédié [www.mesdechetsalimentaires.fr](http://www.mesdechetsalimentaires.fr) complète ce dispositif pour s'informer sur les déchets alimentaires et leurs traitements. En complément, en juin 2018, le Syctom a

lancé un appel à projets pour la gestion micro-locale des déchets alimentaires sur son territoire. Les projets retenus bénéficieront d'un soutien du Syctom pour être testés sur le terrain.



## Le Syctom se lance sur les réseaux sociaux

Depuis juin, le Syctom est présent sur les réseaux Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn. Un nouveau positionnement pour renforcer la visibilité de son action, favoriser l'interactivité et relayer auprès d'un large public ses campagnes de sensibilisation sur la prévention et le tri des déchets.

@lesyctom



## Parution du guide d'accompagnement des PLPDMA

Le Syctom propose aux collectivités adhérentes un accompagnement pour l'élaboration et la mise en place de leur programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA).

Dans ce cadre, un catalogue d'interventions vient de paraître avec une série de modules de soutien méthodologique ou d'animation. Ces interventions apportent ainsi un éclairage sur le cadre réglementaire et les modalités de réalisation des PLPDMA et permettent un accompagnement sur mesure selon les besoins des territoires.

## CAMPAGNES DE SURVEILLANCE

# Un contrôle renforcé des émissions de dioxines

EN AVRIL, LE CONSEIL DE PARIS A VOTÉ UN VŒU DEMANDANT AU SYCTOM DE RENFORCER LES CAMPAGNES DE MESURE DES DIOXINES REJETÉES PAR SES CENTRES. UNE DÉMARCHE QUE LE SYCTOM A DÉJÀ INITIÉE DEPUIS 2013 À IVRY/PARIS XIII, DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE CONTRÔLE DES REJETS.

Si les dioxines chlorées peuvent apparaître lors d'un phénomène naturel (éruption volcanique), elles sont surtout émises lors d'un processus de combustion, comme l'incinération des déchets. Ces « *polluants organiques persistants* », peu biodégradables, peuvent s'accumuler dans la chaîne alimentaire.

## DES ÉMISSIONS INFÉRIEURES AUX SEUILS RÉGLEMENTAIRES

Depuis la loi de 2002, le contrôle des émissions de dioxines chlorées s'est renforcé avec une limite à 0,1 nanogramme I-TEQ par m<sup>3</sup>. Laure Deville Cavellin, ingénieur d'études à Airparif, souligne : « *en France, les émissions de dioxines des incinérateurs ont été divisées par 100 entre 1995 et 2006, suite à la mise en place de nouvelles solutions imposées par les réglementations.* » Dans les installations du Syctom, les campagnes de contrôle des rejets atmosphériques sont régulières et les retombées atmosphériques sont mesurées par jauge Owen. Les résultats, au-dessous des seuils autorisés, prouvent l'efficacité des procédés d'épuration des fumées d'incinération avant rejet.

## DIOXINES BROMÉES : DES EFFETS ENCORE MÉCONNUS

Si les émissions de dioxines chlorées sont encadrées, aucune valeur limite réglementaire ni référentiel n'existe pour les dioxines bromées (voir encadré).

Malgré tout, le Syctom réalise des campagnes volontaires de mesure à l'émission des concentrations en dioxines bromées sur le centre à Ivry/Paris XIII. Effectués une à deux fois par an depuis 2013, ces contrôles sont désormais trimestriels en réponse au vœu adopté par le conseil municipal de la ville d'Ivry-sur-Seine, en février 2018. Ils seront étendus à l'ensemble des installations, avec mise à disposition du public des

résultats, conformément au dernier vœu du Conseil de Paris.

En parallèle, le Syctom a sollicité l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) et le ministère de la Transition écologique et solidaire pour connaître l'état des connaissances scientifiques sur les risques liés aux dioxines bromées et sur l'opportunité de fixer une valeur de référence.

Par ailleurs, pour accroître les connaissances sur la présence de dioxines dans l'air ambiant, Airparif a mené une étude avec le Syctom en 2017. L'objectif : évaluer l'impact des sources diffuses et non contrôlées (brûlage à l'air libre de déchets verts ou de

câbles). L'étude montre que les niveaux de dioxines mesurées dans ces conditions sont plus élevés que ceux rencontrés autour des centres à Saint-Ouen-sur-Seine et à Ivry/Paris XIII. Laure Deville Cavellin, cheffe de projet sur cette étude, note : « *sur la campagne et aux sites de mesures choisis, les centres d'incinération n'ont pas d'impact notable sur les niveaux de dioxines chlorées et bromées* ».

En savoir +

**Étude des dioxines,**  
disponible sur [www.airparif.asso.fr](http://www.airparif.asso.fr)  
rubrique Publications



On retrouve des retardateurs de flamme bromés dans beaucoup de composants plastiques pour les équipements électriques et électroniques, matériaux synthétiques dans les jouets, tissus d'ameublement, textiles, isolants, peintures.

## Dioxines chlorées et dioxines bromées

Les dioxines chlorées, les plus connues, sont produites lors de la combustion de produits contenant du chlore. Les dioxines bromées, moins étudiées, sont les résidus résultant de l'incinération de matériaux bromés.

Les retardateurs de flamme bromés (substance pour renforcer la résistance au feu) constituent la principale source de brome. Ils sont omniprésents aujourd'hui dans les composants plastiques des équipements électriques et électroniques, tissus d'ameublement, textiles...



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)



**syctom**

l'agence  
métropolitaine  
des déchets  
ménagers

**syctomag** est une publication du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers  
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00 - Internet : [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

Directeur de la publication : Jacques Gautier • Rédacteurs en chef : Martial Lorenzo, Patrice Furé • Directrice de la communication : Véronique Menseau • Coordination : Solène Patron  
• Crédits photos : © Florent Aceto, © Syctom / Stéphane Collin, Natacha Gonzalez, Bertrand Guigou, Didier Raux © Sedif / Raphael Fournier, © CNIM / Franck Badaire, © Photoalto, © Jean-François Humbert • Conception, réalisation : stratéact' Rédaction : Isabelle Friedmann, Cécile Couturier, Virginie Manchado, Oriane Raffin-Cantet • Document imprimé par Mérico Delta Print, sur papier certifié PEFC - ISSN 1769-8782

